

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 05.02.2025

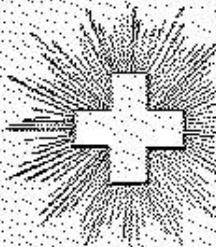
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE

N° 9.

LAUSANNE

25 février 1899.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: La méthode directe au matinage. — À propos de leçons de choses.
Epargne scolaire. — Chaque scolaire: Neuchâtel, Vaud. — Revue des
journaux. — Partie pratique: leçons de choses, dictées, histoire, arithmé-
tique.

LA MÉTHODE DIRECTE OU INTUITIVE *appliquée à l'enseignement des langues étrangères.*

Le mouvement en faveur de la méthode directe appliquée à l'enseignement des langues étrangères a été lent à venir; il a eu de la peine à se dessiner, et pourtant, il a préparé tout doucement la voie pour son triomphe décisif. Il y a bientôt vingt ans que Victor souda le clairon et poussa le cri de guerre qui devait secouer les adhérents de la routine dans leur douce quietude, et nous voici sur le point de nous élancer sur la voie des réformes, de sortir de la période des tatonnements prudents, trop prudents peut-être! Il y a des réformes qu'il faut mener de front, sans transitions ni compromis; l'introduction de la méthode directe nous semble être de celles-là, car elle ne peut en aucune manière se concilier avec la routine pratiquée jusqu'ici. Partout où la faveur des circonstances a permis l'introduction de la méthode intuitive ou directe dans un établissement, les résultats n'ont pas manqué d'affirmer l'attention bienveillante sur ce nouveau mode d'apprendre une langue étrangère. Si la méthode directe est pratiquée depuis trop peu de temps chez nous pour avoir pu fournir toutes ses preuves, elle l'est suffisamment pour nous encourager à aller de l'avant; elle nous a clairement fait entrevoir un avenir plein des plus belles promesses.

Parlons-en donc un peu, de cette méthode directe, sur le compte de laquelle circulent encore des appréciations diverses. D'abord elle est vieille, de cette vieillesse qui anoblit, puisque son origine remonte au-delà des réformes pédagogiques de Pestalozzi; mais, contrairement aux descendants d'anciennes maisons, elle s'est enrichie de l'expérience d'un siècle, elle a revêtu des formes nouvel-

les, grâce à la connaissance plus parfaite que la philologie moderne nous donne de la nature du langage.

Ce qu'on en sait généralement, c'est qu'elle procède à l'aide de tableaux. L'enseignement prend le caractère d'une leçon de choses. On se rend facilement à cette évidence que l'attention des élèves doit être vivement frappée par l'image ou l'objet qu'on leur présente, et que cette circonstance contribue puissamment à rendre la leçon intéressante et fructueuse. Mais on s'est demandé, avec une certaine anxiété, quelle serait, dans ce *jeu*, la part faite à la grammaire, car vouloir enseigner une langue sans grammaire, c'est commettre une monstruosité contre nature. Il nous sera peut-être permis, à l'occasion, de démontrer ici combien de monstruosités la grammaire a produites et consacrées durant des siècles. Ne soyons cependant pas ingrats à son endroit, et acceptons ses services là où elle peut en rendre. En effet, il s'agissait de construire, par les moyens de l'enseignement intuitif un système grammatical qui n'en serait pas un, c'est-à-dire qui, tout en restant méthodique et progressif, ne revêtît aucune des formes de la méthode grammaticale tombée justement en disgrédit. Cette difficulté a été tranchée avec plus ou moins de succès dans les nombreux manuels qui, chez nos voisins de langue allemande, sont nés sous les auspices de la méthode intuitive. De plus, puisque cette méthode se double de la méthode naturelle, s'inspirant du procès naturel que suit l'enfant dans l'acquisition des premières notions du langage, l'ordre des idées que nous présentons aux élèves dans la langue étrangère doit faire l'objet d'une attention particulière; il doit y avoir un groupement analogue à l'évolution parcourue par l'enfant lorsqu'il apprend à parler. Ce souci doit nous dicter le choix des morceaux, la disposition de toute la matière.

Examinons de plus près les principes qui dirigent la marche de la méthode directe.

Une langue s'apprend par *l'oreille* et non par *les yeux*; il s'ensuit que l'*enseignement oral* doit être la base et le pivot de l'enseignement d'une langue vivante. Parler et entendre parler, voilà ce que demandent les élèves qu'on veut intéresser à cette nouvelle étude. Ils trouvent un charme particulier à se débrouiller dans ces sons étranges qui leur paraissent d'abord un langage inintelligible, à les imiter et à se convaincre de plus en plus que ces sons présentent un sens et possèdent une musique nouvelle, à laquelle ils ne sont pas insensibles. Profitons de ces dispositions favorables et gardons-nous de les étouffer par un enseignement abstrait. Il faut bien se persuader que si la faveur des élèves nous échappe, si les bonnes dispositions se convertissent en hostilité, la faute en est à nous, en grande partie, à notre manière de professer et de présenter la matière de l'enseignement. L'enfant a besoin d'agir; il possède en outre un grand talent d'imitation; adressons-nous à ces deux premiers facteurs et faisons-les servir à notre but.

Certes, il y a longtemps qu'on avait reconnu cette nécessité de

faire parler ; on a créé alors ces dialogues, ces conversations artificielles dont un seul mot oublié faisait perdre le fil et qui constituaient, en somme, un travail long et pénible de mémorisation. Jamais l'élève n'était appelé à donner de son cru, à puiser dans des trésors amusés. En bien la méthode directe s'efforce de guider l'élève dans la formation des phrases ; elle veut l'amener à les trouver par lui-même, à assembler les mots de son vocabulaire de façon à exprimer son idée, à penser, pour ainsi dire, dans la langue nouvelle sans se faire l'écho des idées qu'il ne pouvait avoir par lui-même. Voilà pourquoi les sujets seront choisis de préférence dans l'entourage de l'élève, voilà pourquoi il faut faire abstraction de récits et d'anecdotes ne se rattachant pas directement au milieu dans lequel l'élève vit, pense et agit.

Ainsi l'enfant revint encore une fois tout ce qui lui est cher et familier, l'école — quoi qu'on en dise — la maison paternelle, le jardin et tous les animaux domestiques avec lesquels il vit dans une intimité parfaite. De cette façon, certes, on est obligé de lui présenter des choses et des idées qui paraissent d'une simplicité au-dessous de l'âge où l'enfant commence l'étude d'une langue étrangère. Mais nous ne pensons pas que ce soit là un inconvénient réel ; d'abord ce passage du simple au compliqué se fait encore assez vite, puisque toute l'évolution a lieu dans un temps relativement court. Nous-mêmes, nous n'avons jamais pu constater que des élèves se fussent offensés d'une idée peut-être naïve, présentée sous la forme nouvelle d'une langue étrangère. Vous leur faites dire que la brebis a quatre jambes ; voilà qui leur paraît tout naturel de s'essayer d'abord sur des sujets aussi simples et connus de tout le monde : ils sont tout disposés à mettre l'horizon de leurs idées au niveau de leurs connaissances linguistiques. Tellement la pensée est liée à la forme !

On ne s'approprie pas une langue étrangère sans participer aussi à son genre. Le langage qui doit faire l'objet de nos études a ses joies et ses tristesses, ses émotions propres, une dignité et une naïveté à lui ; tout le secret de la pénétration d'un langage étranger consiste à sentir comme lui, à rire et à pleurer avec lui. C'est alors, mais alors seulement, qu'il nous paraît naturel et qu'en en revêtant le costume, nous n'aurons plus l'air de porter un vêtement d'emprunt. En nous servant de ses expressions, nous ne travestirons plus une pensée étrangère, mais nous exprimons des sentiments absolument adéquats aux termes que nous aurons choisis pour les énoncer.

Essayons, en enseignant l'allemand à notre jeunesse, de la faire prendre part, pour quelques heures, à la vie de la jeunesse allemande. En faisant vibrer en elle une corde sympathique, nous aurons fait beaucoup pour l'avancement et l'agrément d'une éinde qu'on s'est pris, jusqu'à présent, à peindre sous les couleurs les plus sombres ?

Dr. HANS SCHACHT.

I. PROPOS DE « LECONS DE CHOSES »

Pendant longtemps, dans l'enseignement de la langue maternelle, l'oreille seule était mise en réquisition : tout ce qui arrivait au cerveau de l'enfant devait passer par ce canal et les yeux ne servaient guère que pour la lecture des caractères écrits et impriment. C'était l'enseignement autoritaire, chez M. Brunetière, du maître et du malin. Sous l'influence des idées restaurationnnes, on a réduit considérablement le rôle de l'oreille et augmenté le travail des yeux : on a créé l'*imagination*, et on a détrôné la *mémorisation*.

Mais, sous le changement l'oblique, y a-t-il eu partout changement d'esprit ? Il est permis d'en douter, car si en théorie on ne veut plus des connaissances purées et stériles, en pratique on ne demande encore à peu près que cela. Or, si les yeux ne doivent servir, tout comme l'oreille, qu'à emmagasiner des notions, qu'à meubler le cerveau de connaissances variées sur les objets et les êtres qui l'entourent, vous avouerez qu'il ne valut guère la peine de changer de méthode pour arriver, avec plus de peine, à des résultats identiques. Le développement de l'esprit d'observation est sans doute une chose excellente en soi ; mais le mal est que trop souvent le moyen a pris la place du but, et que l'éducation des sens a été plus cultiver que l'éducation du jugement, du raisonnement, de la pensée.

D'autre part, les « leçons de choses » sont trop devenues des leçons sans suite sur tout et à propos de tout. Soit qu'on dresse au commencement de l'année une liste des sujets à étudier, soit qu'on les prenne au hasard semaine après semaine, il n'y a entre eux, la plupart du temps, aucun lien, aucun enchaînement. On passe de l'un à l'autre avec une facilité étonnante, une semaine, on étudiera le chat, la semaine suivante, le papier, puis le poir, l'eau, le fer, le jardin, etc., car il faut varier ! Et l'on varie si bien que l'esprit des élèves est promené, durant l'espace de quelques mois, à travers des sujets appartenant à la zoologie, à la botanique, à la minéralogie, à la physiologie, à l'économie domestique, à l'industrie, que sais-je encore ! Conséquences : hâte, énervement, confusion, superfécondité, épargnelement et lassitude.

Prenons, comme exemple, les leçons sur les animaux domestiques au degré inférieur. Comment procède-t-on encore le plus souvent ? A l'aide de questions appropriées, les enfants doivent trouver, sans avoir l'animal devant les yeux et en faisant appel à leurs seuls souvenirs, s'ils en ont, que le chat, la vache ou le mouton, etc., à quatre jambes plus ou moins longues, de narines, ou massives, ou pénitentes ; un corps trapu, effilé ou rebondi, couvert de poils ou de lame ; des oreilles longues ou courtes, dressées ou pendantes, des yeux petits ou grands, entourés ou à fleur de tête ; un museau pointu ou obtus, etc. On continue par quelques mots sur le genre de vie, l'habitat, les noms du male, de la femelle et des petits, et l'on termine par quelques phrases indiquant l'utilité de l'animal étudié pour l'homme. Et voilà pour une première leçon. Dans une suivante, on se donne beaucoup de mal pour faire repérer aux enfants des termes, des expressions, des phrasés stéréotypés, puis vient l'étude du vocabulaire, de petites dictées, et, pour que la « leçon de chose » ait donc tout ce qu'elle peut donner, les enfants rédigent un exercice, intitulé prétentieusement une composition, mais qui n'est en définitive qu'un pur exercice de mémoire. En tête de leur petit travail, ils transcrivent un « plan », presque immuable, moins rigide dans lequel on fait entrer de gré ou de force toutes sortes de sujets, sorte de tableau à six rubriques dans le genre de celui-ci :

1. Qu'est-ce que c'est ?
2. Description de l'animal (ou de l'objet)
3. Quelle est sa couleur ?

4. De quoi se nourrit-il (ou se compose-t-il)?

5. Où vit-il (ou le trouve-t-on)?

6. A quoi sert-il?

Sur ce plan, véritable fil de Procuste, les enfants écrivent alors quelques phrases à peu près correctes, mais parfaitement énumérées et sans le plus petit brin d'originalité; si, par hasard, celle-ci montre le bout de l'oreille sous une forme impérative, elle court grand risque de le voir couper¹.

C'est ainsi que la lumineuse pensée de l'enfant se referme, comme une fleur délicate, pour avoir été brusquée et comprimée. Quand s'ouvrira-t-elle de nouveau? Et qui nous assurera que son plein et magnifique épanouissement n'en est pas à jamais compromis?

Malheureusement, on en prend son parti, et l'on en vient à déclarer qu'il ne faut pas exiger de composition personnelle avant quatorze ou quinze ans. Autant dire que l'enfant ne commence à penser que dès l'âge de quinze ans!

P. HENNOZ.

Epargne scolaire. — Dans notre dernière conférence, l'importante question de la création d'une caisse scolaire d'épargne — cantonale romande ou fédérale — a été soulevée par un de nos collègues.

Il serait bon, croisons-nous, que l'*Éducateur* ouvre une discussion sur ce sujet utilitaire au premier chef.

Nos amis du Valais viennent de se mettre à l'œuvre. Par citoyens, instituteurs et institutrices sont invités à montrer à leurs élèves, avec le chemin de l'église et de l'école, le chemin de la caisse d'épargne.

Les dépôts les plus minimes seront reçus et placés à la Caisse cantonale récemment créée.

Plusieurs localités de nos cantons rhétiens font déjà de louables efforts pour développer chez les enfants le goût de l'économie, et partout où il y a eu bonne direction et esprit de suite, l'institution a donné des résultats réjouissants.

En six ans, une classe rurale de trente-cinq élèves a placé quinze cents francs. Les autorités d'une commune vaudoise comprennent si bien les avantages de l'épargne qu'elles remettent à chaque élève, à son entrée à l'école, un carnet avec un premier versement de cinquante centimes.

Ces efforts isolés ne suffisent pas. L'esprit d'ensemble manque. Les enfants changent assez souvent de classe et de commune. C'est pourquoi il faudrait par tout la même institution et, pour parfaire l'œuvre, une caisse centrale.

La Maison Fabre, à Genève, ainsi que les différentes banques privées, qui s'occupent de l'épargne, ont, sans doute, géré au mieux les sommes économisées jusqu'ici et elles ont fait tout leur possible pour faciliter la tâche des autres.

Cependant, il faudrait encore quelque chose de plus centralisé, plus simple, plus pratique, réellement populaire.

Une caisse placée sous la surveillance de l'Etat (canton ou Confédération) et permettant l'économie même par son tout en réduisant les écritures au strict nécessaire, nous paraît désirable et être le gage le plus certain du succès.

L. et J. MAGNIN.

Rien n'est plus dangereux qu'un bon conseil accompagné d'un mauvais exemple.

Mme de SABLE.

¹ Un instituteur faisait commencer toutes les compositions sur les animaux par cette phrase invraisemblable : Le moulin (le porc, etc.) est un animal quadrupède, qui a quatre pieds, deux yeux, deux oreilles, une queue, etc. Toute introduction, toute historiette, toute observation personnelle était inévitablement barrée!

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Place au concours.** Directeur et maître théorique à l'Ecole de mecanique de Fleurier.

Société pédagogique, section du Val-de-Travers. Conférence à Convet, le 2 courant, sous la présidence du secrétaire.

Ouvrée par l'exécution de trois chœurs, elle se continue par la lecture d'un rapport de M. Barthe, instituteur à Monthey, sur le dernier cours de travaux manuels de Locarno. Travail excellent qui vaut à son auteur des remerciements aussi sincères que bien mérités.

Ensuite, M. Schulé, instituteur à la Nouvelle-Clausière, nous présente en quelques pages simples et claires les travaux de culture du tableau dans la Brove. Merci et à une autre fois. « L'usage du tableau, ses effets sur l'organisme humain ».

Ici, la conférence est momentanément interrompue. Un groupe d'enfants, filles et garçounets, entrent et, sous la direction de Mme Bodin, institutrice, qui accompagne au piano et de M. Russillon, instituteur, nous donnent une douzaine des plus belles chansons et rondes de M. J. Diderot.

Dès lors, les garçounets savent être galants, dès lors les filles savent « faire les yeux doux », et puis toutes les voix sont fraîches, c'est joli, bien joli. Merci immédiatement ; à votre concert du 15 courant, on ne manquera pas d'aller vous applaudir.

La conférence reprise, on procède au renouvellement du comité de la section : sont nommés : président, M. Javet à Fleurier, vice-président, M. Droz à Travers, secrétaire, M. Bouteux, à Fleurier, caissier, M. Russillon à Convet, suppléant, M. Matthey à La Côte-aux-Fées.

M. Hintenlang, à Nourague, est nommé directeur de chant.

En réponse à la circulaire du comité central, circulaire dont je vous parlerai encore dans une prochaine correspondance, il est décidé ce qui suit :

a) la section du Val-de-Travers offrira au comité central d'organiser la fête de chant à laquelle seront invités à prendre une part active tous les membres de la Société pédagogique neuchâteloise. M. Russillon espère que cette fête pourra avoir lieu à Convet. Il consultera à ce sujet la population du village qui, il y a tout lieu de le croire, répondra favorablement à sa demande.

b) M. E. Ducommun, instituteur sur les Monts-en-Lavaux, sera prié de venir donner à Fleurier une conférence sur la « réforme orthographique », conférence à laquelle seront invités Messdemoiselles les institutrices, Messieurs les instituteurs et toutes les personnes s'intéressant à cette importante question.

Matiel scolaire. Il a été dépensé en 1898 pour le service du matériel gratuit, une somme de fr. 79 215.28, dont fr. 63 372.23 à la charge de l'Etat, et fr. 15 843.05 à la charge des communes.

Le total des élèves qui ont bénéficié de la gratuité s'élève à 22 930 ; la dépense moyenne par élève est, en 1898, de fr. 3.45.

Reconnaissons ici les bons offices rendus par le service du matériel scolaire gratuit. Que d'enfants autrefois pour obtenir que chaque élève soit en possession du matériel nécessaire ; aujourd'hui, ces enfants n'existent plus.

L'enfant du pauvre et l'enfant du riche disposent ainsi des mêmes moyens de s'éduquer ; par la même, ils sont rapprochés, par la même, établit l'égalité par l'instruction.

Nouveau collège. Un nouveau collège va être construit dans le quartier de l'Abéille à Chaux-de-Fonds ; il devra contenir environ 25 salles de classes ; son coût sera, pense-t-on, d'environ 300 000 fr. Une somme de plus à ajouter au nombre déjà fort respectable de salles scolaires élevées au cours de ces 15 ou 20 dernières années et pas au service de l'école populaire neuchâteloise.

Ch. HINTERLANG.

VAUD. — **Inspecteurat.** Nous avons encore reçu sur ce sujet les lignes suivantes d'un de nos collègues du canton :

Ne vous semble-t-il pas, Monsieur le délégué vaudais au comité de rédaction, que l'on complique inutilement la question du choix des adjoints en mettant en opposition les candidats membres du corps enseignant primaire avec ceux qui n'en font pas partie ? Que démontrent-ils ayant tout à faire ? Des adjoints *capables*, c'est-à-dire possédant des connaissances pédagogiques théoriques et pratiques les mettant à même d'imprimer à l'école vaudoise une direction sûre, méthodique, uniforme. Il y a tout lieu de croire que, seuls, des hommes « du métier » rempliront ces conditions, mais enfin, que nous importe, pourvu que les plus capables, au sens indiqué plus haut, soient choisis.

Toute la question se ramène donc à l'institution d'un examen sérieux, mettant au jour aussi bien les aptitudes particulières des candidats que leur connaissance des méthodes en cours, des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation, des tendances qui ont profondément modifié l'idée que l'on se formait autrefois de l'école populaire. Je sais bien que des difficultés pratiques surgiront : comment constituer le jury de cet examen ? Comment en limiter le programme ? Ce sont là, au fond, questions de détails, qui n'envoient rien à la valeur de la chose elle-même, et cette valeur se resume en ces mots : des adjoints nommés par examen passeront *seuls* aux yeux de leurs administrateurs, l'autorité professionnelle nécessaire dans des fonctions beaucoup plus pédagogiques qu'administratives.

E. SAVARY.

Revue des journaux.

Dans deux « lettres montagnardes » parues dans la *Gazette de Lausanne* (N° 33 et 34), T. Comte, le spirituel conteur neuchâtelois, vient d'esquisser le programme de l'avenir de l'éducation populaire. A côté de beaucoup de clauses nobres et justes, il n'y a pas mal de dilettantisme dans cette pédagogie du XX^e siècle.

Et d'abord, le saint Pestalozzi, à qui nous devons la méthode intuitive et bien d'autres choses encore, sera démodé, paraît-il, « car il est à remarquer qu'une bonne méthode pédagogique, de même qu'un code civil et pénal, dure un siècle environ, suffit aux besoins et à l'évolution d'un siècle ». Que vont en penser ces 80 000 (tenez bien le chiffre) professeurs et instituteurs allemands qui, les 21 et 22 janvier, sont à Liegauz, à l'occasion du 70^e anniversaire de L. W. Seyfarth, le bibliothécaire de Pestalozzi, ont témoigné par leur présence ou par l'envoi de télégrammes d'adresses leur attachement inébranlable aux principes éternellement justes et éternellement vrais du plus grand éducateur de notre pays ?

Nous sommes, en revanche, d'accord avec T. Comte pour condamner l'anecdote, le catalogue, le psittacisme, le gâchage du papier et de l'encre. Non, en effet, la répétition n'est pas la mort de l'étude, quand elle dégénère en exercices mécaniques, fastidieux, qui ne mènent à rien qui vaille. Quand la leçon a été bien donnée, bien comprise, quel l'élève, par des applications nombreuses, a fourni la preuve qu'il savait se servir de ses connaissances, la répétition est, en effet, inutile. Elle émousse l'intérêt et sème l'ennui. Si, avec le vieux médecin, nous croyons que nous mangions trop lors trop, « nous pouvons encore plus aisément admettre que nous repêchons des fois trop dans nos écoles. Mais voilà, la loi et le règlement ne l'exigent ils pas ?

Où nous admirons T. Comte, c'est quand il dit que l'enfant met cinq fois trop de temps à apprendre ce qu'il apprend, c'est quand il s'élève contre les travaux à domicile, qui tendent à transformer la chambre de famille en une triste succursale de l'école ; perte d'apprentissage, perte de temps et perte de bonheur. Il y aurait bien d'autres excellents conseils à prendre dans ces quelques pages. Si la place ne nous était mesurée, nous les passerions ici en revue. Revenons encore

ceci : « l'ideal serait : de la part de l'enfant, une attention continuelle ; de la part du maître une direction continue, celle-ci étant la condition obligatoire de l'autre. »

Mais, de grâce, n'exagérons pas et ne retombons pas aussitôt dans l'anglo-saxonie.

Il paraît que l'école de l'avenir s'occupera toujours davantage du corps de l'enfant et qu'elle fera une part encore plus grande à l'activité manuelle. « Il y aura moins de meneurs et de débusches, moins de jeunes demoiselles dévoreuses de mauvais romans, quand tous nos garçons joueront à foot-ball et toutes nos filles au lawn-tennis ». Les exercices physiques et les jeux scolaires, tel est le fond du futur programme scolaire, foot-ball, lawn-tennis, boxe, lutte, paume, atterr, cricket, sports de toute espèce, en plaine et à la montagne, sur terre ferme et sur l'eau, tels seront les moyens d'enseignement de la nouvelle pédagogie. L'enfant mettra sa gloire à être un bon athlète, il passera cinq heures par jour dans des exercices bruyants et violents, il patinera à la course dans des champs labourés et dans des prés fangeux, il tombera dans la boue, perdra ses souliers, se rassassera comme il pourra. L'Université continuera l'œuvre de l'école. Ramer, diriger les bateaux à voile, pêcher, chasser, monter à cheval, conduire des attelages à grandes grilles, nager, boxer avec des gants, faire des armes, telles seront les occupations de la jeunesse masculine d'ici... à vingt ans : ce sera le siècle de la pédagogie du temps.

A peine est-il-on objecter les défauts que peut engendrer cette préoccupation constante de la vie physique, cette manie de la muscularité. Il y a toutefois plus de deux mille ans que Platon tracait le portrait peu flatteur de l'homme qui n'exerce que son corps et qui « vit sans grâce ni politesse ». Si cette éducation athlétique endurcit le corps et trame le caractère, elle doit aussi aboutir parfois à faire des hommes grossiers, des batailles.

Et puis, à tout vouloir faciliter à l'enfant, à vouloir lui éviter toute espèce de surmenage, ne faisons-nous pas par éloigner l'effort de nos classes ? La véritable éducation doit être sans doute attrayante ; elle ne peut et ne doit pourtant pas dégénérer en jeu, être complaisante et facile. Nous ne pouvons pas admettre, avec l'auteur du *Traité de l'Education des Mœurs*, que le plaisir fasse tout. Il faudrait, en tout et partout, susciter l'attrait à l'effort ! Ne devrions-nous pas présenter à l'enfant les connaissances toutes nues, toutes séches, de peur de rebuter son attention ? faudrait-il toujours les parer d'agréments artificiels ? A force de rendre les chemins riants, on pénalise l'étude, on en affaiblit la portée. Il y a, même à l'école, une peine et une fatigue qu'il serait erroné de vouloir supprimer. La vie est faite d'efforts successifs. Comment l'homme deviendrait-il capable d'effort intellectuellement et moralement parlant, si on renonçait à l'y habituer dès la première éducation ? Mais ces questions, toutes importantes qu'elles soient, sont trop compliquées pour être discutées, à l'occasion d'un article de journal. Etiessement à l'essence même du problème de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

Les premiers pas.

Premier Recueil. Sixième édition. Lausanne. F. Pouet. Prix: fr. 0.75.

Ce petit volume est sans doute déjà connu d'un grand nombre d'institutrices. S'il ne suffit pas pour préparer l'enfant à la lecture courante, il a cependant sa place toute marquée à côté d'un syllabaire méthodique : par le choix des gravures et des scènes enfantines, par le genre agréable et varié des morceaux, il apporte dans les leçons la note gaie, enjouée, aimable, que réclame la première enfance.

Cette nouvelle édition est soignée et enrichie de quelques nouveaux clichés bien réussis. Solidement cartonné, ce premier recueil deviendra, nous l'espérons, l'un des meilleurs compagnons d'école de nos bambins de 7 à 8 ans. — U. B.

PARTIE PRATIQUE

LECON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degre inférieur et intermédiaire.

La primevère.

I. INTRODUCTION

Depuis quelques jours, les prés bien exposés ont vu leur blanche manteau de neige fondre et disparaître. Le sol, gagné par les berthes desséchées, se montre un peu partout. Mais rien ne pousse encore dans la campagne, et les arbres affouillent toujours leurs branches d'années. Pourtant, près d'une grosse pierre, sous l'abri d'une toute sèche, une fleurette sort timidement ses pétales, et, sous les chastes caresses du soleil, s'hardit bientôt à s'ouvrir tout entière. C'est la primevère. Plus tard, en mars, en avril, les prés où seront tapissés, et nous n'y prendrons plus garde, mais celle-ci est la primevère ! Vachons la prématurément comme une promesse du printemps. Prends la plante entière, avec la petite moitié de terre qui l'enroule : nous la placerons dans une assiette avec un peu de mousson et de terre. Pendant bien des jours, les petites croûtes jaunes égayeront notre table d'école, et nous y trouverons le sujet de plusieurs observations intéressantes.

1^{re} idée pour la composition : *Apparition des premières primevertes.*

II. OBSERVATIONS

La leçon d'observation ne viendra qu'au deux semaines plus tard, lorsque les élèves auront suivi, jour après jour, le développement d'une plante de primevère, soit en classe, soit et surtout dans les champs. Indiquer les recherches à faire par quelques questions, en rapport avec les idées à développer.

II. Dès l'automne la primevère a éteint sur le sol ses anciennes feuilles, larges, molles et fortement ridées et nervées. Aplaties sur la terre, elles ne se sont pas fanées comme celles de beaucoup de plantes végétantes. Pourquoi cela ? Parce qu'elles avaient un important travail à accomplir, conjointement avec les racines. Pour arriver à épouser ses flours honte primevère, dès le mois de février, la primevère a dû se doter de la peine ! Ses racines n'ont pas cessé d'absorber les sucs nourriciers contenus dans le sol, ses feuilles ont fait ample provision d'air, même sous la neige, et la tige souterraine a emmagasiné toutes les provisions nécessaires, de sorte qu'à la voix du printemps tout est prêt.

2^{me} idée : *Trajet préparatoire des racines, des feuilles et de la tige.*

III. Que voit-on apparaître tout d'abord ?... De petites feuilles routies en coquille ou en cornet, la pointe en l'air, comme pour percer la neige qui viendrait les recouvrir de nouveau. Leurs bords érouvés et tout frisés s'étaient peu à peu, et recouvrent les anciennes feuilles, devenues soudain toutes jaunes et dérisoires. Examinons un peu ces nouvelles tenues. Une forte aiguille les fixe à la tige souterraine, le *trempe*, parcouru par un réseau d'innombrables petits filets blancs, paraît tout bosselé, troussé, ondulé, et ressemble assez à un tissu créponné. En dessous, du côté de la terre humide, une couverture de plus assez rudes. Toutes ces feuilles, groupées serré, forment un berceau protecteur pour les boutons qui ne vont pas tarder à paraître.

3^{me} idée : *Description et rôle des feuilles.*

IV. Le bouton est d'abord enfermé dans un garnet vert pâle, dont le sommet est décomposé en cinq dents, pour fermer exactement l'ouverture. C'est le *calice*.

Pensez de l'intérieur par une brèche jante, les dents s'ouvrent pour livrer passage à la fleur, qui ouvre et balaie toute grande au soleil sa belle corolle d'un jaune soufre. A chaque dentelle du calice correspond une division de la corolle, un lobe échancré comme un cœur. On dirait *une petite table très élégante*, dont le pied, tube délicat, serait protégé par un fourreau. A la base de chaque pétale *une tache ovale*, d'un beau jaune orangé. A l'entrée du tube *une petite boule* qui scelle le fermier. Dans d'autres fleurs *c'est un capuchon sorti de petit bonnet* qui recouvre ce ne sait plus. Ouvrons la tige. Dans le premier, le petit bouton d'étamines existe aussi, mais au milieu du tube, dans le second, c'est le bouton à 9 ou 10 étamines qui occupe cette place. Je vous laisse chercher la raison de cette différence, assez étrange chez des fleurs toutes voisines; il doit y en avoir une.

Quel idée : La fleur de la primevère.

V. A quoi peut-on comparer une plante de primevère? A une famille où tous les âges se trouvent réunis, depuis les grandes corolles épanouies jusqu'aux tout petits boutons, qui se rencontrent toutes entre les jeunes feuilles. Et c'est souvent une famille très nombreuse. — Si vous transplantez une touffe de primevère dans une assiette sur la fenêtre, vous verrez toutes du nombre considérable de fleurs qu'elle donnera pendant plusieurs semaines.

Quel idée : Une plante de primevère est une famille.

VI. On avez-vous trouvé le plus de primevertes? — Dans les bois un peu humides et pas trop maigres. Cependant on les retrouve partout. Elles apparaissent nombreuses sous les grands arbres, et semblent chercher abri et protection au pied de l'arbre colosse. Dans l'herbe naissante des vergers, leurs corolles font un effet d'une grande fraîcheur. Elles éclatent comme un rayon d'or pale sous les haies et les taillis. Elles peignent aussi de belles vives et gaies les clairières et les coupes de la forêt.

Quel idée : Endroits qu'habite et préfère la primevère.

COMPARAISONS ET ASSOCIATIONS

Faire trouver les noms des différentes espèces de primevertes d'après les caractères particuliers à chacune d'elles.

Primula auricula (fleur de concubin, pourquoi?) se tient blottie près du sol et peut ainsi supporter le poids d'une nouvelle neige, tandis qu'une longue tige comme celle de la primevère officinale serait brisée. A ras de terre, il fait plus chaud et c'est plus abrité.

Primula officinalis (chandelier, pourquoi) on pourra l'appeler aussi *la primevère odorante*, ou la primevère porte-miel. — Comment font les enfants pour s'empêtrer de la gouttielle sucre cachée au fond du tube? N'y en a-t-il que pour eux? Aussi pour les insectes. La tache orange plus vive semble indiquer à l'abeille qu'il y a quelque chose au fond, c'est une sorte d'enseigne: *Ici, il y a de l'ambroisie*.

Pour primevert *odorata*, ou *primula elatior*, *lutea* et *primula farinosa*, les noms sont faciles à trouver. Pour les *variegatas*, faire observer la forme des feuilles naissantes, rouées en dedans et simulant assez bien une oreille d'ours.

Après les noms et epithètes, faire comparer les parties séparément.

Les *feuilles*: leur mode d'enroulement; en dessous, ou en dedans; leur couverture: poudre ou farine; leur structure: bosselées ou lisses et charnues. Les *fleurs*: couleurs, plus vives chez les espèces qui viennent plus tard et qui croissent dans des expositions chaudes; réunion en pomme, parfum.

Les *lieux préférés*: P. aculea: près et bois; P. modesta: le long des petits ruisseaux et près plus frais; P. officinalis: prairies montagnaises, clairières et

sables ; 1^e : farineuse : prairies marécageuses, tourbières, près « maigres » des montagnes au sol argileux ; 1^e : arroide : rochers des Alpes, lieux frais près des sources fondantes, jardins.

A titre d'exercice d'observation et de synthèse faire indiquer aux élèves du degré intermédiaire les caractères généraux des *Primulacées*.

APPLICATIONS

Outre l'étude des mots nouveaux et les exercices d'orthographe, de grammaire et de rédaction, qui peuvent être extraits de la leçon orale, le maître pourra faire développer, à titre de composition personnelle, l'*histoire d'une primevère*, ou l'*expatriation des primevertes*.

Vocabulaire : mots formés du préfixe *près* ou *pris* et composés.

Dessin d'un pétale et de la fleur entière. P. Hesnoz.

DICTEES

Degré inférieur

I. La ferme.

La ferme est l'habitation du fermier ou du cultivateur. Elle comprend encore l'écurie pour les chevaux, l'étable pour les vaches, la basse-cour pour les poules, le coq, les canards, la cour dans laquelle on voit la niche du chien de garde. Les parties de la ferme destinées à recevoir les récoltes sont la grange, le foin pour le bœuf et la paille, les greniers pour le froment et l'avoine. Il y a encore une remise et un hangar où se trouvent les chars, la charue, la herse et tous les outils nécessaires au cultivateur.

II. Les employés de la ferme.

Mon père est fermier ; il emploie plusieurs domestiques. Il y a le petit Antoine qui est berger et même les moutons et les vaches dans la prairie. Le vacher Rodolphe soigne les vaches ; il les traite sur et matin et porte le lait à la laiterie de la ferme, où ma sœur Juliette en fait du beurre et des petits fromages. Mon frère Paul s'occupe des chevaux et Marcel des bœufs. Ma mère prend soin des poules et des canards et ramasse avec son bâton ce que Rosalie va vendre au marché.

Louis Niverraz.

Degré moyen.

RÈGLE. — Dans les verbes, la deuxième personne du singulier prend toujours
H. S.

A un enfant.

Mon enfant, tu es vraiment heureux. Tu n'es pour ainsi dire, aucun souci. Le matin, tu trouves ta table mise à ton réveil. Tu pars ensuite pour l'école. En chemin, tu cours, tu sautes, tu rires, tu chantes. Pendant ce temps, ton père et ta mère travaillent sans relâche pour que tu ne manques de rien.

Tu ne penses pas à toutes ces choses, mon enfant ; et souvent tu te malmènes ingrat à l'égard de tes parents. Tu es fort. Plus tard, quand tu seras devenu un homme, tu te souviendras de tout ce qu'ils ont fait pour toi et tu regretteras les peines que tu leur as causées. Tu dois, dès maintenant, renforcer de leur être agréable. Tu y parviendras facilement si tu étudies avec soin, si tu te montres obéissant, si tu cherches, en un mot, à leur faire plaisir. F. Meyer.

Mon oncle.

Mon oncle vivant avec ses livres et n'ayant point de relations en ville, son nom, connu de quelques amis étrangers, était presque oublié dans son propre quartier.

Nel bruit dans sa demeure, nulle variété dans ses habitudes, nul changement dans sa *mise antique*, aussi comme tout ce qui est uniforme et constamment semblable, comme les marrons, comme les larmes, on le voyait sans le remarquer. Deux ou trois fois pourtant, des passants m'arrêtèrent pour me demander quel était ce vieillard ; mais c'étaient des étrangers que frappait son allure ou sa *mise*, différente de celle des autres passants. « C'est mon oncle ! » leur disais-je, fier de leur curiosité.

Ren. Théâtre. Biblioth. de mon oncle.

Degré supérieur.

RÈGLE. — Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Les animaux en hiver.

L'hiver est de retour. Parlent ce ne sont que bises glaçées, feuilles jaunes tournant au bout, fleurs flétries se penchant tristement sur la terre plie. Dans les bois désolés, les oiseaux *expourvus* par le froid cherchent en vain un asile. Les branches nues des arbres dépourvus ne leur offrent pas un abri suffisant. Ils reviennent à la saison *parfumée*, au printemps adouci.

Les lièvres, pâles dans les feuilles mortes, ne sont pas plus heureux. Ils craignent, à chaque instant, d'être découverts par les chiens. Ils ont à redouter aussi les coups de feu tirés par les chasseurs. Plus tard, quand la neige couvrira la terre d'une robe *monacale*, il leur sera bien difficile de trouver à se nourrir. Ils devront s'approcher des fermes éloignées, des maisons isolées, afin de manger, dans les jardins, quelques légumes *accidentels* ou quelque plantes à demi gelées.

Avec quelle joie tous ces animaux salueront le retour des poésies aux belles, des briques attirées qui apporte avec elle la saison amie !

F. MEYER.

L'hiver.

L'homme n'est pas moins rudement éprouvé par les hivers prolongés et terribles. La lugubre cohorte des bronchites, pneumonies, catarrhes, pleurésies et rhumatismes aigus se tient en embuscade, guettant ses victimes, les faibles, quelques-fois aussi les plus forts, multipliant les attaques subites et les décès. On se sent visé par le froid, comme on le serait, en temps de guerre, par un franc-tireur invisible, décidé, si l'ennemi se présente à bonne portée — et l'ennemi, c'est nous, ici — à ne point faire de quartier.

Il est des hivers qui sont des désastres. Le jardinier, le vigneron, le pauvre et tous des familles en deuil en gardent longtemps un souvenir effrayé. Que de tels hivers se multiplient... ce serait la mort de mainte culture fructueuse, ce serait les étés eux-mêmes refroidis, abîmés, ce serait, à la longue, les populations dévastées : ce serait une nouvelle èpoque glaciaire rendant si vériens nos climats tempérés ; ce serait, au total, une victoire de la mort.

P. VALLOTON, pasteur.

Comme ça par Guy. Monet.

Les Oiseaux de la collection.

HISTOIRE

Degré intermédiaire.

Pierre de Savoie. (Suite¹).

INDICATION DU SUJET. — Je vous maintenant vous raconter l'histoire de celui qui reconstruisit le château de Chillon.

¹ Voir le 2^e B. de *L'Éducateur*, page 59.

(ramassez-moi). — Vous rappelez-vous son nom? — Pourquoi fit-il reconstruire le château de Chillon? — Pour défendre le Pays de Vaud. — Pourquoi voulait-il défendre le Pays de Vaud? — Il lui appartenait. — Depuis quel moment le Pays de Vaud appartenait-il au comte de Savoie? — Depuis que le comte Thomas avait battu Berthold V de Zähringen. — Les comtes de Savoie nous intéressent donc puisqu'ils ont domine sur notre pays. Nous allons examiner ensemble l'histoire du plus célèbre d'entre eux.

Exposition. — Le comte Thomas, qui avait vaincu Berthold V et conquis le Pays de Vaud, avait huit fils et trois filles. Or, une loi défendait aux princes de partager leurs états entre leurs enfants : l'aîné seul devait hériter. Les cadets se faisaient souvent prêtres et devenaient abbés ou évêques. C'est ainsi que Pierre, le septième fils du comte de Savoie, devint prieur ou prêtre de l'église principale d'Aoste. (Qui est Aoste?) Quand le comte mourut, qui hérita donc des états de Savoie? (L'aîné des fils). Pierre n'eut que deux seigneuries ou domaines de peu d'importance. Comme il n'aimait pas beaucoup la prêtrise, il l'abandonna pour se faire soldat. C'était un homme de haute taille, hardi, intrépide, d'une grande force énergique, affilé, sachant se faire aimer. Il pensa qu'avec de la persévérance il parviendrait bien à se procurer des états. Bientôt il épousa Agnès, l'héritière du sire de Faneigny, contrée qui comprenait la vallée de l'Arve depuis le Mont-Blanc, appelé Montagnes mordazet, jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Rhône. (carte). Aidé de son frère Armon, il conquit peu après la vallée d'Aoste où il avait conservé beaucoup d'amis. (Depuis quand?) Trois ans plus tard, Armon mourut et lui laissa le Chablais et le territoire de Moudon (Montrier à la carte). Dites-moi maintenant ce que possédait Pierre. (Le Faneigny, la vallée d'Aoste, le Chablais, Moudon).

COMTE RENÉ

Idee principale: Jeunesse de Pierre de Savoie.

II. Pierre trouvait qu'il ne s'enrichissait pas assez vite dans le pays romand, nous allons voir qu'il trouva un moyen de gagner beaucoup d'argent. Une de ses nièces épousa le roi d'Angleterre. Pierre l'accompagna à Londres (carte) où il assista à son mariage. À ce moment-là, l'Angleterre était dans le même état que la Bourgogne au temps de Rodolphe III. Vous rappelez-vous ce que faisaient les seigneurs dans ce temps-là? (Ils se révoltaient contre le roi). Il en était de même en Angleterre. Pierre suivit son neveu dans ses guerres et se fit remarquer par sa vaillance et ses sages conseils. Pour le récompenser, son neveu lui donna d'immenses richesses et même un magnifique palais qui existe encore à Londres sous le nom de Palais de Savoie.

COMTE RENÉ

Idee principale: Séjour de Pierre de Savoie en Angleterre.

III. Pensez-vous que ce soit par amour de l'argent ou bien pour acquérir de nouveaux domaines que Pierre de Savoie désirait la régence? (Pour acquérir de nouveaux domaines). C'était en effet son but, mais il désirait aussi en obtenir quelques-uns sans payer, en se les faire donner. Un événement qui se passa à Lausanne, vers 1240, le facilita dans l'accomplissement de son dessein. Savez-vous quelles étaient alors les parties de la ville de Lausanne? (La Cité et le Bourg). En effet ces deux quartiers étaient en guerre au sujet de la nomination d'un évêque. Les habitants du Bourg votaient Jean de Cossenay, tandis que ceux de la Cité préféraient Philippe de Savoie, frère de Pierre. De sanglants combats eurent lieu, pendant lesquels les rues situées entre le Bourg et la Cité furent incendiées. Quelles sont ces rues? (Pré et Flon). Pierre de Savoie vint au secours de son frère; il assiégea le Bourg, le prit d'assaut, massacra une partie des habitants et mit le feu aux maisons. Cette guerre ne pouvait durer plus longtemps. Des délégués des deux parties se réunirent à Evian (carte) pour s'entendre sur le choix de l'évêque.

séque. Il se passa alors une chose étrange. Pierre abdiqua son trône et laissa nommer Jean de Cossanay, à la condition que l'évêque lui ferait don de plusieurs terres, entre autres celles de Romont, d'Estavayer et la contrée comprise entre les deux Glânes (carte).

COMpte RENDU.

Ide principale: Guerre dans l'évêché de Lausanne.

IV. Pierre de Savoie trouvait que ses possessions étaient encore trop peu nombreuses. Grâce à l'argent qu'il avait gagné en Angleterre, il acheta une quantité de terres des seigneurs romans de la Bourgogne. Il acheta ainsi du seigneur de l'Île (carte) le territoire de cette ville, et la Tour-de-Penx (carte) du seigneur de cette localité. Le comte de Genève lui vendit le château de l'Île, à Genève, et le château des Clées. L'évêque de Sion lui céda le Vully et, après une guerre, tous les droits qu'il avait sur le Pays de Vaud, à la condition que Pierre renoncerait aussi aux droits qu'il avait sur le Valais. Le comte de Gruyère, les villes de Fribourg, de Morat, de Genève et de Lausanne le choisirent pour leur protecteur. Enfin, en 1263, le comte Boniface, neveu de Pierre, qui régnait sur tous les Etats de Savoie, mourut et ce fut Pierre qui lui succéda. Il devenait ainsi maître d'un immense pays comprenant l'ancienne Bourgogne, la Savoie et le Piémont.

COMpte RENDU.

Ide principale: Pierre de Savoie achète les terres d'un grand nombre de seigneurs et succède à son neveu.

V. Le comte Pierre s'occupa alors de l'organisation de ses états. Il forma tout d'abord une armée. « Vous rappelez-vous qui devait suivre le prince à la guerre ? » (Les vassaux). « Devaient-ils le suivre aussi longtemps que le prince le欲rait ? » (Ils devaient le suivre un temps déterminé). Quel inconveniencement présentait ce système ? (Les vassaux pouvaient abandonner leur suzerain même au milieu d'une guerre). Pierre organisa ce qu'on appelle une armée permanente (question). La première qu'il forma fut surtout composée de soldats qu'il avait ramenés d'Angleterre. Ces soldats étaient toujours au service de Pierre qui les payait. On les appellait des mercenaires.

Pierre divisa aussi ses états en provinces, à la tête desquelles il plaça un bailli qui remplacait le souverain. Le Pays de Vaud forma une province, avec Mondane pour chef-lieu. Le comte Pierre établit également un juge dans chaque province. C'est à ce juge qu'allait se plaignre ceux à qui on avait fait du mal. Les gens riches devaient payer une certaine somme pour obtenir justice, mais non pas les pauvres : le juge leur donnait même un avocat pour les défendre.

COMpte RENDU.

Ide principale: Pierre de Savoie organise ses états.

VI. Vous savez-vous pourquoi Pierre de Savoie était allé en Angleterre ? (Pour aider à son neveu à combattre contre les seigneurs révoltés). Avait-il réussi à les soumettre ? — Cette soumission ne dura que quelques années. Bientôt ils se révolteront de nouveau. Pierre partit alors pour la Flandre où il réussit une arrière pour porter secours à son neveu qui avait été vaincu et même fait prisonnier. A la même époque mourut le frère de Pierre de Savoie, Hartmann de Kibourg (carte). Il n'avait pas d'enfant et laissa tous ses biens à sa femme Marguerite, sœur de Pierre. Mais un puissant seigneur de l'Argovie (carte), le comte Rodolphe de Habsbourg, qui était le neveu de Hartmann de Kibourg, ne voulut pas reconnaître la donation que ce dernier avait faite à sa sœur, et il s'empara des terres et des châteaux du comte de Kibourg. Marguerite appela son frère à son secours. Mais où était-il ? — Pouvoit-il donc la défendre ? — Rodolphe de Habsbourg savait cela, aussi ne se contenta-t-il pas de prendre les terres du comte de Kibourg, il s'empara ensuite de la ville de Fribourg (carte) et vint

même assiéger Chillon. Quant Pierre apprit cela, il quitta la Flandre et courut au secours de ses états. Il réunit ses hommes d'armes non loin de Chillon; puis, en secret, il pénétra dans le château. Du haut du donjon, il observa la position de l'armée de Rodolphe de Habsbourg et profita de la nuit pour revenir auprès de ses soldats. A l'aube, il attaque ses ennemis qui, dispersés, sans armes, sont instantanément défait. Rodolphe de Habsbourg dut abandonner Fribourg et se retirer jusqu'au-delà de l'Aar. Il fut rendu à Marguerite les biens de son mari. La paix fut conclue à Lemp歇 (carte) en septembre 1267.

COMPTÉ BREVI

Idee principale: Lutte contre Rodolphe de Habsbourg et Pierre de Savoie.

VII. La guerre contre Rodolphe de Habsbourg fut le dernier fait d'armes de Pierre de Savoie. Dans cette même année (1267), il tomba malade et se retira dans son château de Crillon qu'il aimait plus que tous les autres. Il faisait volontiers des promenades en bateau et, pendant que la barque se balançait doucement sur l'eau, son troubadour (qui chantait en vers ses combats d'autrefois, les belles montagnes où l'autourroit ou le bœuf bleu sur lesquels ils voguaient). Malgré sa maladie, il voulut au moins de juillet 1268, entreprendre un voyage en Italie. Ce voyage épuisa ses forces et il mourut à son retour au château de Pierre-Châtel, au sud de la France (carte). Il fut enseveli, comme tous ses aïeux, dans l'abbaye de Hautecombe, sur les bords du lac Bourget (carte).

COMPTÉ BREVI

Idee principale: Mort de Pierre de Savoie.

RÉSUMÉ BREVI: 1. Plan. — 2. Jeunesse de Pierre de Savoie. — 3. Son séjour en Angleterre. — 4. Guerre dans l'évêché de Lausanne. — 5. Pierre achète les terres d'un grand nombre de seigneurs et succède à son frère. — 6. Organisation de ses états. — 7. Lutte contre Rodolphe de Habsbourg et Pierre de Savoie. — 8. Sa mort.

B. *Compte rendu total*.

ASSOCIATION. — Qui veut me rappeler les principales guerres de Pierre de Savoie? — Les guerres ont-elles occupé une bonne partie de sa vie ou seulement quelques années? — Quel résultat ont-elles eu pour Pierre de Savoie? — Vous rappelez-vous peut-être un empereur qui a eu aussi beaucoup de guerres à soutenir? — Contre quels peuples a-t-il combattu? — A-t-il aussi été victorieux? — Charlemagne est-il aussi devenu un prince puissant? — A quoi a-t-on pu comparer Pierre de Savoie sous le rapport des guerres qu'il a soutenues? — Mais Pierre de Savoie n'a pas été seulement un homme de guerre célèbre. Qu'a-t-il fait une fois qu'il a été maître de tous les Etats de Savoie? — A quoi doit-on obéir dans les états bien organisés, comme le canton de Vaud, par exemple? — (A la loi.) — Qu'est-ce que Pierre de Savoie avait donc dit faire pour organiser ses états? (Des lois). — Quelles lois a-t-il faites? Est-ce des lois sur les écoles, sur la justice, sur les impôts? — Qu'est-ce qu'il avait institué en faveur des pauvres gens? — Charlemagne a-t-il aussi donné des lois? — Faisait-il aussi rendre la justice, comme Pierre de Savoie? — Qu'est-ce que Charlemagne a encouragé de plus? — Pierre de Savoie ressemble-t-il donc aussi à Charlemagne sous le rapport des lois qu'il a faites? — Dites maintenant en quoi Pierre de Savoie a ressemblé à Charlemagne. — A-t-il cependant été aussi grand que Charlemagne, soit comme guerrier, soit comme législateur? — Eh bien! c'est à cause de cette ressemblance avec Charlemagne et parce qu'il n'a pas été aussi grand que lui qu'on l'appelle Pierre de Savoie le *Petit-Charlemagne*.

Nous voulons maintenant examiner ce qui a le plus illustré ces deux hommes, leurs guerres ou leurs lois. Le souvenir d'une reine restée célèbre aussi dans le Pays romand vous aidera à le comprendre. Quelle est cette reine? (La reine Berthe) — Eh bien! par quoi cette reine est-elle restée célèbre? — Et les Zähringen,

est-ce à cause de leurs guerres que nous en avons gardé le souvenir ? — Dites maintenant ce qui est le plus illustre Charlemagne et Pierre de Savoie. — Saurez-vous à l'avenir ce qui vaut le mieux de guerres victorieuses ou de bons sages ? — C'est ce que le roi Salomon avait déjà dit dans ces paroles : *La sagesse vaut mieux que les instruments de guerre.* (Faire répéter.)

- Applications. — 1. Faire le résumé chronologique de la vie de Pierre de Savoie.
2. Dessiner le duché de Savoie au moment de la mort de Pierre.
3. Étude de la poésie le *Troubadour du comte Pierre*, par Juste Olivier.

L. JAYET.

LECON DE CALCUL

Degré inférieur.

Le livret de 8.

Combien les fenêtres de cette classe ont-elles de vitres ? (8) Est-ce que toutes les fenêtres ont huit vitres ? (Non.) En avez-vous déjà vu qui nient plus ou moins de huit vitres ?

(Rappel d'une fenêtre de 8 vitres.)

Bal. — Aujourd'hui, nous voulons apprendre à compter les vitres d'une maison ayant 10 fenêtres.

I. Chaque fenêtre de cette maison a donc huit vitres ; combien deux de ces fenêtres en auront-elles ?

$$3 \text{ fenêtres}, 24 \text{ vitres}.$$

$$4 \quad " \quad 32 \quad "$$

$$10 \quad " \quad 80 \quad "$$

Répétition du même exercice en indiquant d'abord le nombre de vitres.

$$8 \text{ vitres}, 1 \text{ fenêtre}.$$

$$16 \quad " \quad 2 \quad " \quad \text{etc.}$$

Répétition de la série descendante de 80 vitres, à 8 vitres.

$$80 \text{ vitres}, 10 \text{ fenêtres}.$$

$$72 \quad " \quad 9 \quad " \quad \text{etc.}$$

Répétition de ces exercices, mais dans un ordre irrégulier. Ainsi :

Combien 3 fenêtres ont-elles de vitres ?

$$3 \quad " \quad 24 \quad "$$

II. Même exercice concret en prenant pour base des francs. Chaque vitre coûte 1 franc, combien faudra-t-il payer pour les vitres d'une fenêtre ?

III. Même exercice en prenant pour base une journée de 8 heures.

Même procédé pour ces deux exercices que pour le précédent.

On continuera ces exercices jusqu'à ce que les élèves répondent sans hésitation.

IV. Pour livret de 8, oralement, ensuite par écrit avec l'emploi des signes ordinaires :

$$8 \times 1 = 8$$

$$8 \times 2 = 16$$

$$8 : 8 = 1$$

$$16 : 8 = 2$$

Comme application, petits problèmes, questions de la vie ordinaire.

Applications.

Pour le clouet et les clous d'une vitre ou prix 8 centimes, combien paiera-t-on pour 4 vitres ? 7 vitres ? 5 vitres ? etc.

Pour fermer un cheval, on met 8 clous par fer, combien en faudra-t-il pour fermer le cheval ?

Louis partage 56 billes à ses camarades, il en donne 8 à chacun d'eux. Combien Louis a-t-il de camarades ? L. R.

AGRICULTURE ET COMMERCE

Avis aux maréchaux-ferrants

Le département de l'Agriculture et du Commerce fera donner gratuitement au Champ-de-l'Air, à Lausanne, s'il se présente au moins douze élèves, un cours théorique et pratique sur le ferrage des chevaux.

Les maréchaux-ferrants, maîtres et ouvriers, domiciliés dans le canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1899, disposés à suivre ce cours dont la durée sera du **mardi 4 avril au samedi 15 mai**, sont invités à faire parvenir leur demande par écrit au bureau de l'**Institut agricole**, à Lausanne, avant le 24 mars prochain, en indiquant leur nom, prénoms, âge, domicile, commune d'origine et lieu de naissance.

Le nombre des élèves est limité à un maximum de seize; si les inscriptions sont trop nombreuses, on donnera la préférence aux vaudois et aux suisses natifs du canton de Vaud.

Une convocation spéciale par lettre sera adressée à ceux dont l'inscription aura été admise.

À l'ouverture du cours, les élèves subiront un examen d'admission portant sur l'opération de forger deux fers, et à la fin du cours, il sera délivré à ceux d'entre eux qui auront fait preuve de connaissances suffisantes, un diplôme, soit certificat de capacité.

Les élèves qui suivront le cours recevront de la caisse de l'état une indemnité de fr. 2,50 par jour de présence, jour d'entrée compris.

Lausanne (Champ-de-l'Air), le 15 février 1899.

(H 1765 L)

Pour le Chef du Département,

Jordan-Martin.

Enseignements différentiels.	Librairie Hartung	Abonnement à tous les journaux.
— — — — —		
<p>Monsieur C.-E. Hartung a l'honneur d'informer ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il ouvrira le 1^{er} mars, à Lausanne, à Villamont-Dessous (Carrefour des Avenues du Théâtre et de Ruminé), une</p> <p>LIBRAIRIE-PAPETERIE</p> <p>et il sollicite la faveur de leurs ordres.</p>		
Fournitures d'école.	Librairie Hartung	Goujages français, anglais, allemands, italiens, espagnols, ruses, etc., etc.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets
75-85 à 130 fr.
Lits fer, complets
38-48 à 68 fr.
Garde-robe massives
100-115 à 125 fr.
Garde-robe sapin
30-60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre
55-65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre
22-25 à 35 fr.
Armoires à glace,
120 à 180 fr.
Commode massives
50 à 75 fr.

Meublements de salon,
Louis XV 140 à 350 fr.
Meublements de salon,
Louis XIV 250 à 550 fr.
Meublements de salon,
Louis XVI 380 à 380 fr.
Canapés divers
40-50-55-65 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE
Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne

Orphelinat de Penthaz.

La place de Directeur de l'Orphelinat est à renouveler pour le 15 mai prochain. On demande un instituteur marié. Il sera mis au bénéfice de la pension de retraite primaire; si sa femme est brevetée elle jouira de la même faveur. Entretien complet. Traitement de 700 à 1000 fr.

Adresser jusqu'au 15 mars prochain, par écrit, offres et références à *M. le pasteur Mayot*, président à Baillens, qui enverra les conditions.

On cherche une famille ou un établissement où une jeune fille de 13 ans trouverait surveillance, bonne éducation et pourrait fréquenter bonne école.

Adresser les offres à *Mme E. Schoen*, librairie Schaffhouse.





ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixés comme suit :

1^e Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mardi 21 mars**;

2^e Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **mercredi 22 au samedi 25 mars**;

3^e Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **lundi 27 mars au vendredi 7 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des écoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **15 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 7 février 1898.

Le chef du département,
RUCHET.

EXAMENS D'ADMISSION aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons (**Cité**) :

a) pour la **IV^e classe des garçons**, les lundi et mardi 10 et 11 avril.

b) pour la **III^e classe des filles**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance; les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine;

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50** à **400** fr. par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se voient à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée pour les instituteurs, sur la base du $2 \frac{1}{2} \%, \frac{5}{6} \%$, et, pour les institutrices, du $2 \frac{1}{2} \%, \frac{5}{6} \%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante; être exempts d'infirmités qui pourraient empêcher préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, - dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 11 février 1898.

F. GUEX, directeur.

FETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de la Tour, LAUSANNE Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLING, H. Dieu qui garde la patrie. Harmonie pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KLING, H. Doame nous au Esprit, cantique de Pâques pour 2 voix solo, chœur à 3 voix égailes, et piano ou orgue.	1.50
North, C. Chant de Paques, chœur à 4 voix d'hommes.	1.—
Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	1.—
MUNZINGER, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	1.—
Nosser, G. Seigneur d'avril.	0.50
Harnisch, A. Pour un mariage.	0.50
Plumholz, Chant de Paques.	1.—
Thiels, Concerto pour Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	1.—
Bischoff, J. Le Seigneur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (adih).	1.—
Bischoff, J. Jesus est notre ami supreme, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	1.—
Schubert, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	0.50
Le Tilleul, chœur à 4 voix d'hommes.	0.50
Ganz, R. Chanson de Barthélémy.	1.50
Meister, G. Chant de l'été, chœur à 4 voix d'hommes.	1.00
Kling, H. Ode aux orages.	1.50
North, C. Travail et Patrie.	1.50

L'ORPHEON DES ECOLES

Collection de chansons à 2 et 3 voix, paroles

N° 1. Bischoff, J. La Fillette, à 2 voix,	Fr. 0.15
2. Kling, H. Dieu qui garde la patrie (succès à Genève)	
3. " Pastorale	
4. " L'oraison dominicale (succès)	
5. " Noëms mits	
6. " Soldade (succès)	Fr. 0.25
7. " La Fillette	
8. North, C. Six chants de Noël	
9. Bischoff, J. La fleur (succès)	
10. Kling, H. Chant de Noël (succès)	
11. Chassain, H. La Nuit des petits animaux.	Fr. 0.15
12. North, C. La chauve.	
13. " La Chanson des études.	partition
14. " Les Chanteurs des Alpes.	très
15. " Les Clochettes bleues.	prochaine
16. " Le Chasseur suisse.	édition
17. " Le Livre de la vie.	

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 10 chansons nécessaires sur des thèmes d'opéra.
Spécialité de musique Provinciale et Religieuse pour Chorales.

GRAND ET MAGNIFIQUE ARDIT D'OPÉRAS EN TOUT GENRE

éditions en partition pour chorale, — 12 parties de deux voix soit 24 voix, très modifiées et à des prix extrêmement modestes.

Informations sur les autres éditions prient en demander.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

22^e ANNEE — N. II.

LAUSANNE — 11 mars 1899.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RELIGIEUSE.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF:

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Président de la partie romane:

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

GASTON BERNARD, instituteur.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gare, Lausanne.

COMITÉ DE REDACTION

TIERRA BRETONS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

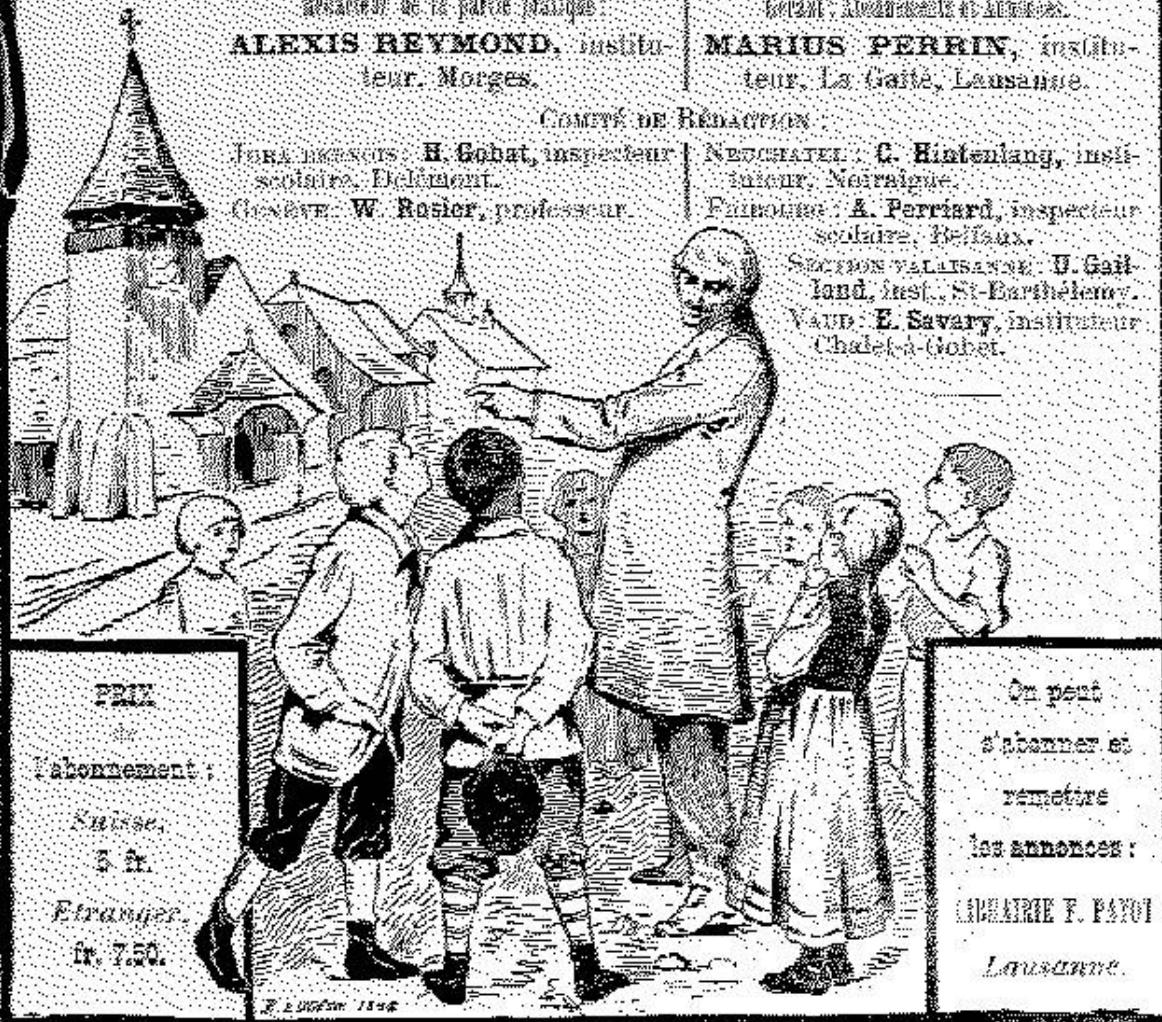
NEUCHATEL: C. Hinterlang, instituteur, Noiraigue.

GRANGE: W. Rosier, professeur.

Fribourgois: A. Perriard, inspecteur scolaire, Fribourg.

SECTION VALLAISIENNE: U. GAILLAND, Inst. St-Barthélémy.

VAUD: E. Savary, instituteur Châtelot-Gobet.



PRIX

Abonnement:

Suisse,
fr. 3 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces:

CHARLES F. PAYOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont l'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce
ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

Matiériel recommandé pour les Ecoles.

Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec ser- rure	Fr. 24 —
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	» 12 —
Rosier et Gobier, carte murale de l'Europe	» 25 —
Rosier, carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ar- doisée	» 30 —
Keller, carte murale de la Suisse	» 20 —
» Mappe-monde, deux hémisphères	» 24 —
Maynenat, carte murale du canton de Vaud	» 20 —
Borel, » de la Palestine	» 10 —
Ziegler, » muette de la Suisse	» 16 —
Globes terrestres différentes grandeurs depuis	» 13.50
Tableaux noirs en bois et en ardoise	» —
Goulier complet	» 8 —
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons	» 10 —
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	» — 50

Gabiers et albums de dessin, Plumes d'actier, Gravons, Gommes, Règles métri-
ques plates et carrées, Equerres, Tes, Rapporteurs, Rubans métriques, Cane blan-
che et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circu-
laires, Grand choix de modèles de dessin.

Technicum de la Suisse occidentale à Biel

ECOLES SPÉCIALES

1. L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour réhabilleurs et remonteurs;
2. L'école d'électrotechnique, de mécanique théorique et de petite mécanique et de méca-
nique de précision;
3. L'école des arts industriels et d'architecture, y compris la division de gravure et de
ciseleur;
4. L'école des chemins de fer.

L'enseignement est donné en français et en allemand et il a pour but de développer
les connaissances tant pratiques que théoriques des élèves.

Pour être admis, les candidats doivent avoir 15 ans révolus.

Les mesures nécessaires sont prises pour que les élèves soient placés dans de
bonnes familles allemandes ou françaises.

Le semestre d'été prochain commencera le 11 avril. Les examens d'admission
auront lieu le 10 avril 8 heures du matin au Technicum, rue Bosus.

Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées à la
Direction qui, sur demande, enverra gratuitement le programme de l'école pour
1899 contenant le plan d'études avec explications y relatives, ainsi que tous les ren-
seignements nécessaires.

BIENNE, 16 février 1899.

Le President de la Commission de surveillance:

J. Hofmann-Moll.

Mobilier scolaire Système breveté n° 11437

A. Mauchain

MODÈLE DÉPOSÉ

Pupitre à trois places

POUR

ÉCOLES ENFANTINES



Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc

Fr. 35.—

* * *
Adapté à toutes les tailles des enfants

Grenier : 120 x 34.

Le tableau étant incliné, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions pour travaux manuels, lecture, écriture et travail à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité et adapter avec facilité.

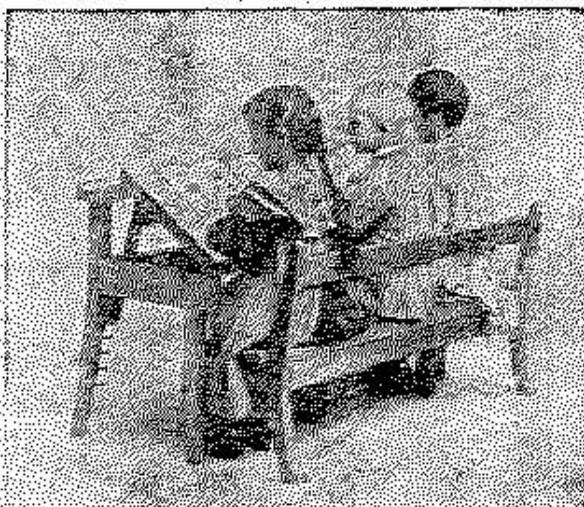
* * *

Extrait de la séance d'avril 1888 de l'Assemblée nationale de Genève.

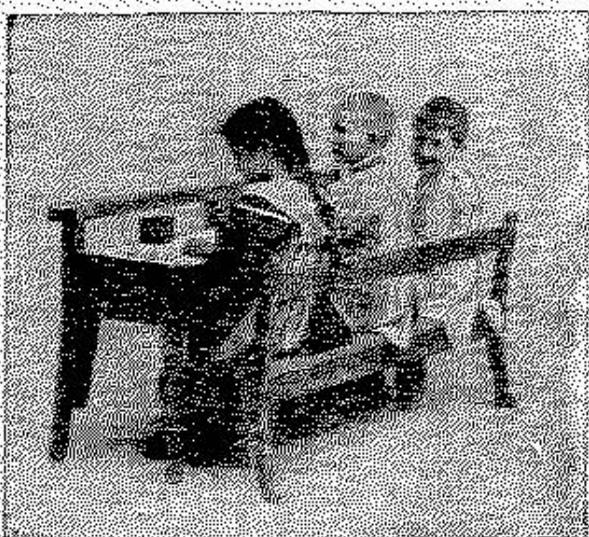
Mme l'Inspectrice, inspectrice des Ecoles infantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ses lois, surtout au moment où les enfants ont vite pris de mauvaises habitudes et d'assouvenus pour l'avenir. A ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain destinée principalement à remplacer le mobilier scolaire utilisé par les écoliers petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, dans conception très simple : le plateau mobile, horizontal, pour les petits travaux nécessaires, peut prendre toutes les finalités voulues soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement en arrière, formant ainsi une planche droite et non courbe. Cette disposition, qui répond aux principes les plus sûrs de la méthode Froebelienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau. Le travail à la craie leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations sont plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions. Venant se graver beaucoup plus vite dans la tête et sans fatigue, la forme des lettres et la force de les faire.

La couleur de la planche a été faite brune au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les maladies d'astigmatisme.

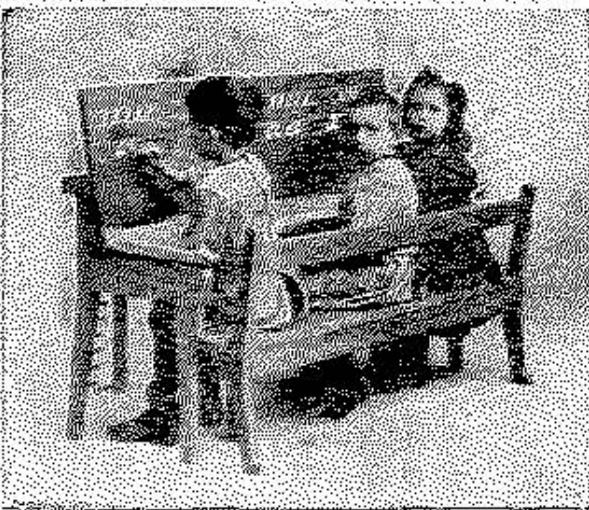
Ce ne sont là que les grands traits de cette nouvelle création qui a passé les énsembles détaillés. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi appris à tous les âges.



Position pour la lecture.



Position pour les travaux manuels.



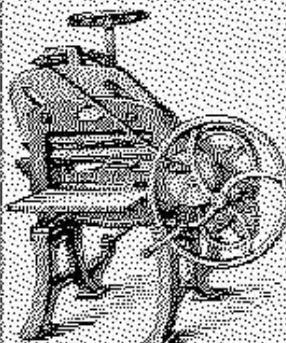
Position pour le travail à la planche ardoisée (brune).

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

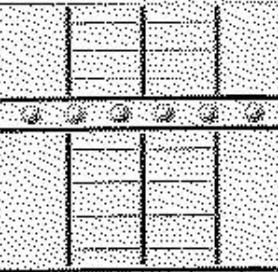
WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES



Amidon et
Colle forte



Plumes Pestalozzi



Adaptées par les Ecoles de
Zurich.

INSTALLATION COMPLETE

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Pioche, etc.

SERVICE PRÉCIPITÉ ET SOIGNE
Certificats à disposition.

SCHMID & FRANKE, éditeurs, BERNE

Cours de géographie et d'histoire pour l'enseignement primaire.

Henri ELZINGRE

(Tirage réservé par le Bureau de l'Éducation du canton de Berne)

La deuxième année de géographie. <i>Le canton de Berne</i> . 11e édition. Manuel-atlas (in-4°, 11 cartes, 30 illustrations)	fr. 0.80
La troisième année de géographie. <i>La Suisse</i> . III ^e édition. Manuel atlas in-4°, 17 cartes en couleurs, 60 gravures.	fr. 2.50
Le premier livre d'histoire. Manuel-album in-4°, 50 illustrations.	fr. 0.60
Le deuxième livre d'histoire. Manuel-album in-4°, 60 illustrations.	fr. 1.50
Les volumes seront envoyés à l'examen à toute personne qui en fera la demande.	

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 375 francs.

P. DESPLAND

CHAMONIX



CYCLES

Zouriste

Première
marque suisse.

Réparations

Location

